N° 80. SAMEDI. 6 OCTOBRE 1838.

Le prix de l'abonnement à cette feuille, qui paraît les Mercredis et Samedis, est de 5 fl. pour 6 mois, et de 5 fl. 52 cts. pour la recevoir par la poste, franche de port.

Pour les Abonnemens, Insertions, Correspondances, Annonces, etc., s'adresser à l'Imprimeri du Journal. Les Insertions coûtent 10 cents par ligne d'impression.

JOURNAL
DE LA VILLE
ET DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG.

ALLEMAGNE. — *Francfort, 27 septembre.*

On écrit de Stockholm, le 18 septembre :

La tranquillité continue à se maintenir dans cette capitale, cependant ça et là on brise toujours, le soir des vitres aux fenêtres des maisons habitées par des Israélites; on n'a pu en découvrir les auteurs; ceux des précédens désordres restent également inconnus. Les récompenses promises par le gouverneur-général pour découvrir les pertubateurs, sont restées sans effet. On s'occupe activement à réorganiser la police, dont la faiblesse n'a été que trop bien reconnue pendant les derniers troubles.

— On mande d'Odessa, à la *Gazette d'Augsbourg* :

M. le général de cavalerie de Roth, chargé de prendre le commandement de l'armée qui occupe le Caucase et la Circassie, est déjà parti pour sa destination. Partout on remarque des préparatifs de guerre contre les Circassiens. On entend en tous lieux les Russes proférer des cris de rage et de vengeance, ce qui excite le gouvernement à tout faire pour châtier les Circassiens qui, dans les journées du 11 et du 12 mai dernier, ont commis des actes d'une atrocité inouïe sur les Russes qui avaient eu le malheur de faire naufrage sur les côtes de leur pays.

Les armemens de la Russie sont même si considérables qu'on les rattache à d'autres projets plus vastes. Des personnes ordinairement bien informées assurent que ces démonstrations hostiles ne sont pas dirigées seulement contre les Circassiens, mais aussi et peut-être principalement contre les Anglais qui, entre autres actes, ont pris dernièrement possessiou d'une île dans le golfe Persique, ce que la Russie ne peut voir d'un œil indifférent.

Il y a aussi beaucoup de mouvement dans les troupes russes qui stationnent dans le sud. On a établi un grand nombre d'hôpitaux dans les villes de la Crimée, et ici même on a préparé un hôpital militaire qui pourra contenir 2,000 hommes. On assure qu'immédiatement après son retour d'Allemagne, l'empereur Nicolas fera un voyage d'inspection dans la nouvelle Russie.

ANGLETERRE. — *Londres 30 septembre.*

On a reçu aujourd'hui des dépêches de lord W. Russel à Berlin.

—On a reçu des journaux de New-York jusqu'au 8 de ce mois : ils ne contiennent que peu de nouvelles du Canada, mais elles ne sont pas satisfaisantes. Il paraît que les habitans d'Acadie ont organisé une nouvelle rébellion. Les hostilités avec les Indiens sur la frontière nord-ouest des états, ont recommencé avec plus de force que jamais.

— Les nouvelles de la Vera-Cruz annoncent que les hostilités ont commencé entre les troupes françaises et les forces mexicaines stationnées à Tumpan. Il paraît que les Français ayant tenté d'opérer un débarquement dans ce port, ont été repoussés par les troupes mexicaines sous le commandement du général Cos. Il paraît aussi que les Français n'ayant pu s'emparer de la cargaison des vaisseaux mexicains ont tenté d'y mettre le feu. (*Times.*)

FRANCE. — *Paris, 1er octobre.*

On a remarqué que l'article du *Journal des Débats*, dans lequel il annonçait que le prince Louis quittant la Suisse, la France montrerait de la modération et se déclarerait satisfaite, n'a été reproduit ni par le *Moniteur parisien* ni par le *Moniteur*. Cependant le 5e de lanciers, 7e de dragons et 4e de hussards, qui devaient quitter Paris pour être dirigés sur les frontières de la Suisse, viennent de recevoir contr'ordre. Le départ du 64e et 34e de ligne est également suspendu.

— On répand le bruit au ministère de la guerre que M. le général Bernard vient d'envoyer l'ordre dans toutes les divisions militaires d'accorder les congés de semestre que l'on venait de suspendre.

— Le ministère a résolu de profiter de la position militaire que les circonstances lui ont faite pour entreprendre la réédification d'Huningue. Une commission spéciale a été chargée dans le silence de vérifier les plans proposés et d'arrêter les travaux dont l'exécution serait confiée aux troupes qui font parti du rassemblement de l'Est. La dépense de ces travaux est évaluée à onze millions. Des ingénieurs et des officiers d'état-major sont partis pour mettre la main à l'œuvre ministérielle.

— On lit dans le *Journal des Débats* :

Plusieurs collisions ont déjà eu lieu sur les côtes du Mexique entre les équipages des bâtimens français de l'escadre de blocus et quelques détachemens de troupes mexicaines. Mais ce sont des escarmouches sans importance, qui ne changent rien à la position relative des parties belligérantes. Il paraît cependant que le gouvernement mexicain a organisé une division d'opérations, chargée sans doute de s'opposer à toute tentative de débarquement et de protéger les vaisseaux sous pavillon national ou étranger qui parviennent à rompre la ligne de blocus. La configuration du littoral et la rareté des forts rendent une pareille entreprise très-difficile, et quoi qu'en aient dit certaines correspondances publiées par les journaux anglais, le blocus est efficace.

L'anarchie continue à régner dans l'intérieur du Mexique. Le général Urrea, qui a levé l'étendard de la révolte au nom du fédéralisme, s'est présenté au commencement de juillet à Guagmas, petit port du golfe de Californie, et y a enlevé une somme d'argent considérable.

— On écrit de Lyon, le 29 septembre :

Avant-hier, à midi, une revue de départ a été passée sur la place de Bellecour pour une partie des troupes qui sont désignées pour aller prendre des cantonnemens sur la frontière suisse.

Le 3e léger, les 4e et le 41 d'infanterie de ligne ont reçu, comme nous l'avons annoncé, l'ordre de former leurs bataillons de guerre et de se tenir prêt à partir. Les bataillons sont portés à 6 ou 700 hommes environ. Ils doivent se composer des officiers, sous-officiers et soldats les mieux instruits et les plus valides.

Les deux bataillons du 3e léger vont être dirigés sur Gez et Fernay. On organise des batteries d'artillerie sur le pied de guerre. On attend un général de cette arme qui doit prendre le commandement en chef de l'artillerie des trois divisions. (*C. de Lyon.*)

— La *Revue de Paris* s'exprime ainsi dans sa chronique de ce jour :

« Le gouvernement a reçu la nouvelle du départ de M. Louis Bonaparte. Il a dû quitter la Suisse, il y a quelques jours, après avoir renvoyé au conseil de Thurgovie les lettres-patentes qui lui conféraient le titre de bourgeois du canton. Selon quelques correspondances, il se disposait à partir pour l'Angleterre; selon d'autres, son dessein était de se rendre en Italie, auprès de son père qui réclame sa présence depuis long-tems. Le commandant Parquin, qui est resté à Arenenberg, a annoncé le désir de retourner en France et d'y séjourner.

Du 2. — On lit dans le *Journal Général* :

Les rapports des gouvernemens français et russe deviennent de plus en hostiles. Tandis que les journaux censurés de St-Pétersbourg publient les diatribes les plus ridicules contre le roi et nos principaux hommes d'état, les journaux du ministère, de leur côté, ne manquent pas d'attaquer la cour de Russie. Cette aigreur vient de se manifester encore par le refus réciproque des deux gouvernemens de loger leurs ambassadeurs respectifs.

L'ambassadeur de France occupait un hôtel sur le quai de la Néva, à St-Pétersbourg, mais il y a quelques mois, lors de l'incendie du palais d'hiver, le secrétaire d'ambassade, chargé de l'intérim en l'absence de M. de Barante, lui fit savoir que le gouvernement russe reclamait l'hôtel de notre ambassade, qui lui était nécessaire. Les plus simples convenances devaient faire mettre un autre édifice à la disposition du représentant de la France, il n'en a pas été question, et M. de Barante est obligé de louer un hôtel pour se loger.

Un journal ministériel nous annonce que l'ambassadeur de Russie, M. de Pahlen, va quitter à son tour l'hôtel qu'il habite à Paris, aux frais de notre gouvernement.

AFFAIRES D'ESPAGNE.

On lit dans un journal de Perpignan :

Barcelone, 16 septembre.

L'expédition de Berga est définitivement ajournée. Après avoir

ravitaillé Solsone, le capitaine-général est rentré à Barcelone avec une forte division de troupes.

Après avoir ravagé la Huerta de Valence jusqu'aux limites du Xucar, Cabrera n'a pas hésité, malgré l'embarras de son riche convoi, de se porter, par Vetera, Mas del Frayle et Bexis, sur le point où devaient se rencontrer les forces des généraux Oraa, Borso, Valdes et Descaillar.

Tandis que les troupes de l'armée du centre occupaient Vervel et Ségorbe, le chef carliste s'est porté en avant, par Jerie, en traversant au milieu d'elles, un pays presque plat, et est allé prendre position à Candiel, où il est resté toute la nuit sans être inquiété.

A la suite de cette expédition, une partie de l'armée carliste se trouvait plus en avant de Tortose, occupant le passage de l'Ebre à Cherta avec trois bataillons, et en dirigeant d'autres sur Orta.

Enfin, l'entrée de Cabrera en Catalogne n'est plus un fait contesté. Il est allé s'approvisionner de plomb aux mines de Belmunt, à sept lieues ouest de Tarragonne.

— Les christinos ont essuyé un nouvel échec, le 17, à Sahagun, dans la province de Palencia. Les carlistes commandés par Carrion ont fait plusieurs prisonniers, parmi lesquels se trouve le gouverneur de Palencia.

Espartero était le 20 à Briviesca.

Charles V est parti d'Ellorio le 18, de très-grand matin, pour Balmaseda, où il est arrivé le lendemain. Le 20, Charles V est allé reconnaître les travaux de fortification, exécutés à Ramalès. Il était accompagné de Miroto pendant cette inspection.

Le 21, le roi se trouvait à Balmaseda; mais il devait sous peu revenir à Ellorio, où les bureaux du ministère étaient restés.

GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG.

LUXEMBOURG, 6 *octobre*.

QUELQUES RÉFLEXIONS SUR L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE DE LA VILLE DE LUXEMBOURG.

Les écoles primaires de la ville de Luxembourg ont reçu une organisation nouvelle en 1825; suivant l'impulsion remarquable donnée à l'instruction par le gouvernement du roi, l'administration municipale de notre cité a introduit une large réforme dans nos écoles. Dix-sept à dix-huit instituteurs et institutrices recevaient dans leurs classes des enfans des deux sexes et de tout âge. L'instruction devait en souffrir; un seul maître ne peut suffire à enseigner convenablement à tous ses élèves les différentes branches de l'enseignement dans toutes les gradations.

Cet état de choses ne pouvait subsister; il y avait là absence de toute organisation; c'était de la confusion.

C'est ce qu'entrevirent nos magistrats municipaux. Ils eurent le bon esprit de charger un homme éclairé de mettre de l'ordre dans ce cahos. M. le curé Mæyz, nous n'exagérons pas, a non-seulement bien mérité de sa ville natale par le réglement qu'il soumit à la sanction du conseil de régence, mais ses concitoyens lui en devront une éternelle reconnaissance.

Le réglement du 29 juillet 1825 sépare les deux sexes; il divise l'enseignement élémentaire en trois degrés; dans le 1er on enseigne les élémens de la lecture allemande et française, ceux de l'écriture, du calcul, du dessin linéaire; — la lecture suivie, l'écriture à la dictée, la calligraphie, les deux premières règles de l'arithmétique raisonnée, l'analyse, le tout dans les deux langues; le dessin linéaire, la signification des mots français et leur formation en phrases simples et des traits d'histoire; voilà l'objet de l'enseignement du 2^{e} degré; dans le 3^{e} c'est la lecture allemande et française qu'on enseigne avec les explications et les développemens nécessaires, la calligraphie, l'orthographe, la dictée, l'analyse grammaticale, l'arithmétique raisonnée jusqu'au calcul des fractions, les notions élémentaires de la géographie, le dessin linéaire d'après des modèles indiqués, et le système métrique. Dans les écoles des filles le dessin linéaire est remplacé par des ouvrages de main. A la suite de ces écoles où se donne l'enseignement élémentaire, le réglement institue deux écoles moyennes, l'une pour les garçons l'autre pour les filles. Une commission a la direction et la surveillance des écoles.

Telles sont les principales dispositions du réglement en vigueur. Nous n'avons pas pris pour tâche d'en donner une analyse plus détaillée; nous engageons nos concitoyens à le lire et à le méditer; ils seront d'accord avec nous que jusqu'ici cet excellent ouvrage n'a pas été apprécié généralement comme il le méritait.

L'examen général qui a eu lieu à la fin de l'année scolaire le prouve bien, car le nombre des parens qui y ont assisté serait facile à donner. Etait-ce insouciance et indifférence? c'est probable; cependant les pères de famille en faisant acte de présence auraient atteint un double but; d'abord, les réponses des élèves leur auraient donné de la satisfaction, ensuite, ils auraient encouragé les instituteurs, qui se donneraient bien plus de peines avec leurs élèves en voyant qu'à la fin de l'année les parens viennent s'assurer des progrès des enfans.

Qu'on ne croie cependant pas que nos écoles soient organisées de telle sorte qu'il n'y ait pas d'amélioration à introduire. Hélas! elles sont encore loin de la perfection. Il en est de cette institution, comme de toutes les institutions humaines; à côté de quelque bien, il y a souvent beaucoup d'imperfection. Nous reconnaissons le zèle de quelques instituteurs et de quelques institutrices de notre ville; nous savons que la commission des écoles s'occupe sans relâche de maintenir et d'exécuter le réglement; nous avons vu avec plaisir dans le discours de M. le secrétaire de la commission, l'énumération des améliorations récemment introduites; et cependant comparez nos écoles comme elles sont, avec ce qu'elles devraient être selon la lettre et l'esprit du réglement, et vous vous étonnerez de la différence.

Le réglement veut que les instituteurs fassent choix d'un local sain, bien éclairé, suffisamment aëré, d'un abord facile et commode; et cependant il y a des locaux de 5 aunes carrées où il y a 80 à 100 enfans! l'abord n'est pas éclairé, il est difficile et très-incommode.

Le réglement veut que pendant plusieurs heures par semaine, les institutrices apprennent à leurs élèves à faire des ouvrages de main; nous connaissons mainte école, où cette partie si essentielle de l'éducation d'une jeune fille est complètement négligée.

Le réglement prescrit l'enseignement du dessin linéaire, de la calligraphie, de la géographie, du système métrique, le dessin linéaire; il y a telles et telles écoles où l'une ou l'autre de ces branches est enseignée, mais dans la plupart, elles ne le sont pas du tout, ou bien comme objet très-secondaire.

Le réglement institue une école moyenne pour les garçons, et une pour les filles; le programme des prix distribués le 27 septembre dernier, démontre l'existence d'une telle école pour les filles; cependant s'il faut en croire des personnes qui connaissent cette institution, l'enseignement ne serait guère plus avancé que dans l'école unique du 3^{e} degré. Pour ce qui concerne l'école moyenne pour les garçons, elle n'existe pas du tout, et l'instruction donnée à l'athénée n'y supplée pas, car il y a bien des parens à qui il répugne de faire apprendre à leurs enfans le grec et le latin.

Ensuite quelques instituteurs ne donnent-ils pas trop souvent congé à leurs élèves? et n'est-il pas constant que dans plusieurs écoles il y a encore des enfans des trois degrés.

Qu'on ne dise pas que nous inculpons ici l'administration municipale, ou la commission des écoles! A Dieu ne plaise. Il n'y a que des éloges à donner à ces bons citoyens qui se dévouent corps et âme à l'instruction publique; qui, dans l'unique but de remplir la mission quelquefois onéreuse et désagréable que leur a donné l'administration municipale, font de la surveillance de nos écoles l'objet de leur constante sollicitude. Il y a d'autres causes à ces désordres, et ces causes ont été signalées, en partie par M. le secrétaire de la commission des écoles dans son discours du 27 septembre, en partie par l'auteur de la préface imprimée en tête de ce discours.

Suivant M. Paquet, les instituteurs dépendent trop des parens, qui ne secondent pas suffisamment les maîtres dans le maintien de l'ordre.

Ces observations sont justes et fondées. Aussi long-tems que les instituteurs ne recevront pas leur traitement du receveur communal, mais bien de la main des parens, ceux-ci tiendront leur mandataire sous leur dépendance. Ce sont les parens qui paient le maître; il doit leur obéir, ou du moins les ménager. Mais voilà ce qui ne devrait pas être, voilà ce que nos officiers municipaux devront reformer au plus vîte; qu'ils délèguent le receveur communal pour percevoir la rétribution prescrite par le réglement, mais réduite de moitié; qu'ils majorent de 5 ou de 10 p.%, selon le besoin, les cents additionnels mis sur les contributions, et qu'ils emploient cet argent à faire une rétribution fixe aux instituteurs; ceux-ci seront des fonctionnaires communaux, l'administration municipale les surveillera, et les tiendra sous sa seule et unique dépendance, ainsi que cela doit être.— L'orateur a parlé d'ordre et de discipline, et s'est plaint que les parens n'aident pas les instituteurs dans la tâche qui leur devient difficile de maintenir l'une et l'autre. Que l'honorable secrétaire nous permette d'observer que les maîtres et les parens ne parviendront jamais à maintenir la discipline dans les écoles, aussi long-tems que les derniers (je parle du grand nombre) laisseront divaguer leurs enfans les jours de congé et aux heures où les classes ne se font pas. La polissonnerie, c'est connu, est poussée dans notre ville à un excès déplorable. Au carnaval, à l'arrivée en ville d'un étranger dont le costume est quelque peu bizarre, à l'occasion d'un baptême, d'un enterrement israélite, et en maintes autres circonstances, les enfans s'attroupent et crient

comme des forcenés; voilà des habitudes sauvages qu'il faudra reformer, et cela à l'aide de la persuasion et, s'il le faut, de mesures extraordinaires. Que MM. les instituteurs dans leurs classes, MM. les inspecteurs d'écoles dans leurs visites, MM. les curés et vicaires dans les heures d'instruction religieuse et du haut de la chaire prêchent contre ces mauvaises habitudes; que la police appréhende les garnemens perturbateurs de l'ordre public; que le ministère public agisse contre les parens comme complices ou comme civilement responsables du fait de leurs enfans; que l'on commine des peines d'emprisonnement contre les parens qui laissent vagabonder leurs enfans pendant les heures de classe, et il est à croire que sous peu nous aurons l'ordre dans nos rues et sur nos places publiques et par suite dans nos écoles.

Nous reconnaissons avec M. Paquet, que le maintien de cet ordre si désirable sera singulièrement facilité par la réunion de toutes les écoles dans les bâtimens de la Congrégation. L'administration se hâtera sans doute de remplir enfin le vœu du roi, et donnera enfin à la ville, ce que le moindre de nos villages possède depuis long-tems, une bonne maison d'école. Espérons qu'à la fin de septembre 1839 nous pourrons voir les écoles de Luxembourg jouir de cet avantage, et que nous apprécierons déjà le bon résultat que l'enseignement en aura retiré.

En attendant nous recommandons à tous les amis de l'instruction et de la jeunesse le discours de M. Paquet et la préface dont un des amis de l'auteur l'a fait précéder. Ces productions, aussi bien écrites que bien pensées, nous montrent avec quelle activité et avec quel zèle infatigable la commission urbaine des écoles poursuit son œuvre de perfectionnement de nos écoles. Le bon succès ne manquera pas à un travail confié à des esprits aussi éclairés.

— On lit dans le *Journal de Paris :*

Notre correspondance particulière de Francfort explique de la manière suivante le voyage que M. Fabricius vient de faire dans cette ville :

« Le cabinet de La Haye connaissant les relations personnelles de M. Fabricius avec plusieurs membres de la diète, l'a chargé d'aller notifier à cette assemblée la résolution de S. M. néerlandaise de ne consentir à aucun changement aux 24 articles, et de s'assurer de l'appui de la confédération germanique pour le cas où on voudrait contraindre la Hollande à de nouveaux sacrifices financiers ou territoriaux.

» M. Fabricius paraît très-satisfait des dispositions qu'il a rencontrées chez les personnages les plus influens de la diète, et en particulier chez les représentans d'Autriche et de Prusse. Cette puissance, autrefois si favorable à la Belgique, lui est devenue hostile depuis l'affaire de Cologne, à laquelle on suppose, à Berlin, que le clergé belge n'a pas été étranger. L'élévation de l'archevêque de Malines au cardinalat donnerait quelque poids aux griefs du cabinet de Berlin. »

— On lit dans une feuille de Bruxelles :

Dans l'allocution papale qui a eu lieu à l'occasion de la proclamation du cardinal archevêque de Malines, on remarque deux faits : l'excitation des populations catholiques de la Prusse contre un monarque qui ne veut pas souffrir dans ses états une souveraineté parallèle à la sienne, en même tems que l'aveu du refus froid et inflexible contre lequel sont venues échouer toutes les manœuvres de la cour de Rome. Le second, c'est la déclaration que l'élévation au cardinalat de Mgr de Malines, est une récompense accordée à la Belgique dans la personne de son archevêque en reconnaissance de la position politique que la révolution a faite au clergé et de l'organisation religieuse de notre enseignement public.

— L'auteur de l'article du *Journal de Francfort* sur le pétitionnement de la garde nationale que nous avons reproduit, exprime l'espoir que le gouvernement de Louis-Philippe *voudra* résister aux vœux de cette milice qui jusqu'ici l'a protégé contre les factions. Mais ce gouvernement peut-il le vouloir ?

Cette résistance blesserait la grande passion française, l'amour-propre en témoignant aux pétitionnaires, peu de considération pour leurs lumières et peu de confiance dans leur moralité.

Le desaffectionnement de la partie la plus nombreuse de la garde nationale rejetterait le gouvernement français dans l'époque de crises qu'on croyait terminée par les succès successifs qu'il a obtenus sur les factions, car ce qui pourrait lui arriver de plus favorable dans l'hypothèse d'une nouvelle collision avec les factions, c'est l'inertie de cette garde, sa neutralité, neutralité qui, à son tour pourrait bien entraîner l'inaction des troupes de ligne.

En effet la garde nationale ayant été jusqu'ici l'épouvantail des partis, l'espoir de son inaction, de sa neutralité dans une lutte entre eux et le gouvernement, cet espoir les fait revivre : s'il est vrai comme dit M. Thiers, que pour les partis désespérer, c'est périr.

La réorganisation des factions, le retour de la guerre civile des huit dernières années, la remise en question de l'orde social et du trône de Louis-Philippe, voilà donc quelles peuvent être les conséquences d'une résistance au mouvement démocratique de la garde nationale.

Assurément ces conséquences sont assez graves pour rendre le choix du gouvernement de Louis-Philippe très-difficile et pour le faire sérieusement hésiter entre une concession et une résistance. L'espoir du *Journal de Francfort* ne nous semble donc pas si facile à partager. (*Journal du Commerce d'Anvers.*)

LA RUSSIE ET L'ANGLETERRE EN ORIENT.

Quelques soins que puisse prendre la Russie à fermer hermétiquement ses frontières, elle ne saurait empêcher cependant, que de tems en tems on n'obtienne de l'intérieur de l'empire des rapports propres à donner une idée plus juste de ses relations et de sa politique. La prétendue *politique pacifique* à laquelle le comte de Stroganoff a porté un toast à Londres, a tout l'air d'une ironie, lorsque de jour en jour il devient plus clair que l'Angleterre et la Russie se font déjà depuis long-tems une guerre indirecte.

Les Anglais donnent en secret des secours si puissans aux Circassiens révoltés, que ceux-ci se trouvent toujours à même de renouveller la lutte; ce qui doit affecter d'autant plus sensiblement la Russie, c'est que sans ces secours elle aurait déjà depuis long-tems soumis ces montagnards dépourvus de tout ce qui est nécessaire pour soutenir une guerre réglée, tandis qu'aujourd'hui, au contraire, elle est harcelée et arrêtée dans toutes ses entreprises trans-caucasiennes par un ennemi peu redoutable, il est vrai, quant à sa force, mais toujours prêt à l'attaquer. De l'autre côté, la Russie rassemble dans ses provinces méridionales des forces imposantes, dont la double destination n'est plus un secret, car tandis qu'une partie est prête à voler au secours des Turcs dans l'Asie-Mineure, on voit, plus à l'est, s'avancer vers le sud, des masses considérables qui, quelque prématurée que soit la nouvelle répandue par les feuilles anglaises sur leur arrivée à Téhéran, où jusqu'ici on n'a reçu que quelques trains d'artillerie russes, ou à Khiva, prennent cependant une route qui leur rend facile l'accès du point le plus vulnerable des possessions britanniques. Au reste, il n'est pas impossible que les Russes préfèrent pour leur commerce le chemin de Khiva à celui d'Iran, car le premier est plus court, moins dangereux et plus propre pour l'exécution de leurs projets. L'Angleterre connaît parfaitement sa faiblesse dans l'Indoustan, et sait que la possession de ce pays ne peut être que transitoire; car aussitôt que le *divide et impera* ne porte plus de fruits, c'est-à-dire, aussitôt que les peuples de l'Inde parviennent à distinguer leurs véritables intérêts et par là à l'union, c'en est fait du règne britannique dans l'Asie-Mineure, ce qui paraît d'autant moins douteux l'orsqu'on considère l'immense population de ces contrées et l'éloignement de la métropole.

La Russie, d'un autre côté, connaît sa mission, et sait que la régénération de l'Asie ne peut venir que d'elle. De là résulte la jalousie réciproque des deux puissances, et plus particulièrement la surveillance méticuleuse, exercée par l'Angleterre sur chaque pas que la Russie fait réellement ou que toutefois elle pourrait faire. L'Angleterre voit avec une extrême inquiétude les progrès lents, mais sûrs du colosse russe, qui doivent mettre fin à sa domination monstrueuse dans l'Inde. Le reste de l'Europe voit cette lutte d'un œil tranquille et même avec une joie secrète, car, d'un côté, l'affection du continent pour l'Angleterre n'est nulle part fort grande ni bien sincère, et de l'autre, l'on doit voir avec plaisir que la politique de la Russie se détourne des états occidentaux pour se jeter sur ceux de l'Orient. Si dans les circonstances actuelles le repos de l'Europe n'est pas troublé, c'est uniquement parce que la Russie n'a pas d'intérêt à prendre l'offensive, mais que, prête à combattre, et même désireuse d'entrer en lutte, elle attend jusqu'à ce que la partie adverse tire le glaive pour couper le nœud gordien de la politique embrouillée de l'Orient. Il est manifeste que lord Palmerston craint le premier coup de canon; car, sans être bien clairvoyant, il reconnaît cependant comme inévitable cette guerre, dont il cherche seulement à retarder l'explosion, parce qu'il sent son incapacité à tenir le gouvernail de l'état dans des tems critiques.

L'édifice de l'état britannique a été élevé avec trop d'art et de luxe, pour pouvoir être conservé autrement que par des moyens artificiels, dont la moralité ne doit pas être toujours examinée de trop près. La Grande-Bretagne doit à ses ministres à courte vue que son importance politique est diminuée par degrés depuis la chute de Napoléon; s'ils eussent continué à marcher dans la route tracée par leurs grands prédécesseurs, la fière Albion serait restée souveraine des mers et n'aurait eu à redouter à la longue aucun peuple du monde. Sans doute, sa conscience politique ne devait pas être trop délicate (comme elle le montra devant Copenhague), mais, en outre, elle dut encore, même sans cause apparente, prendre l'initiative, et détruire chaque marine étrangère dès sa naissance. Aujourd'hui le moment favorable est peut-être déjà

passé; car la Russie, la France et les Etats-Unis possèdent des flottes qui peuvent être vaincues, assurément, mais qui désormais ne peuvent plus être anéanties. L'Angleterre aurait dû reconnaître depuis long-tems l'indépendance du pacha d'Egypte, afin d'avoir dans l'Orient un allié intelligent et fort, dont l'armée aguerrie pût être opposée par elle à la Russie et à ses projets. Pour le moment la Russie n'a rien à craindre des puissances continentales, car sa politique se rapproche au fond de celle des puissances orientales de l'Europe, et Louis-Philippe est encore trop mal affermi sur le trône, pour courir les chances d'une guerre incertaine. La Mer-Noire et la Baltique peuvent être fermées en quelque sorte, et il n'est guère probable que ce fût uniquement pour s'amuser que l'empereur Nicolas fit un voyage à Stockholm, et qu'il garantit comme en passant la succession au prince Oscar.

Les différends entre la Porte, déjà si dépendante de la Russie, et son insolent vassal le vice-roi d'Egypte, doivent se terminer sous peu; le *statu quo* ne saurait continuer plus long-tems. Le vice-roi a été empêché jusqu'ici de déclarer son entière indépendance, uniquement par son expédition contre les Druses du Liban et de l'Anti-Liban, et non par les menaces de l'Angleterre et de la France, qui ne paraissent pas être bien sérieuses. Aussitôt qu'il plaira à Méhémet-Ali de tirer le glaive, le sultan sera forcé de se jeter dans les bras de la Russie, et c'est alors probablement, que l'Angleterre rompra avec la Porte, qu'elle reconnaîtra l'indépendance du pacha et secourra celui-ci de tout son pouvoir.

(*Gazette d'Augsbourg.*)

Metz, le 1er octobre 1838.

Monsieur le Rédacteur,

Tout le monde comprend aujourd'hui les avantages d'une bonne éducation : c'est un apanage que tous les parens, même les moins aisés, veulent laisser à leurs enfans. Dans les villes de la Belgique et de la Prusse, qui touchent à nos frontières, comme Luxembourg, Trèves, Deux-Ponts, où l'on parle habituellement français dans la bonne compagnie, les familles envoient leurs enfans à Metz, surtout les jeunes demoiselles. Parmi les maisons d'éducation que nous possédons, je citerai le pensionnat de Mmes DE PÉRONNE, trop peu connu encore, mais bien digne de la confiance des familles. L'éducation qui y est donnée est parfaite : l'instruction soumise aux proportions de l'intelligence et du goût, peut y être poussée fort loin. Les classes supérieures sont dirigées par Mr DE PÉRONNE, père, dont j'ai eu occasion d'apprécier les connaissances en littérature, je puis encore ajouter le beau talent. Ne serait-ce pas être utile et agréable aux bonnes mères, que la question d'éducation intéresse, que leur faire connaître le pensionnat de Mmes DE PÉRONNE ?

Je vous prie, monsieur, de vouloir bien insérer cette lettre dans votre journal, en attendant que je vous envoye quelques exemplaires du prospectus de cet établissement qui, dès son début, a mérité les plus honorables suffrages.

Agréez, etc. *Un père de famille.*

ÉTAT-CIVIL.

Naissances : Le 26 septembre; Charles-André Berresheim; le 27, Antoine Gonner; le 28, Elisabeth Arlé, Marie-Elisabeth Berchem, Madelaine Mackel, Marguerite Bauer, Jean-Martin Mund, et Louise-Marguerite Rudolph; le 30, Jacques-Albert Schmitter; le 2 octobre, Marie Hemmer.

Mariages : Le 29 septembre, Henri Peppinger, cordonnier, avec Elisabeth Croisé; le 4 octobre, Frédéric-Ferdinand-Jules Menzel, sous-officier au 37e régiment de ligne prussien, avec Wilhelmine-Joséphine-Charlotte Montbrun.

Décès : Le 29 septembre, François Moissem, âgé de 6 mois; le 30, Joseph Noppeney, propriétaire-rentier, âgé de 68 ans, et Nicolas Guillaume, voiturier, âgé de 42 ans; le 1er octobre, Guillaume Scheuer, charpentier, âgé de 82 ans; le 3, Charles-François Bonfils, âgé de 3 mois; le 4, Christine-Françoise-Xavière Kleber, épouse Pierre-Joseph Leurs, âgée de 51 ans; le 5, Marguerite Moriamé, veuve Ignace Namur, âgée de 66 ans.

ANNONCES ET AVIS DIVERS.

VENTE PUBLIQUE
D'UN
MOULIN A BLÉ,
SITUÉ DANS LA COMMUNE DE SANDWEILER,
et de divers autres biens-fonds.

LUNDI, 12 novembre 1838, à dix heures du matin, le sieur Nicolas CAPÉSIUS, propriétaire à Birel, et ses enfans, feront vendre par adjudication publique et à crédit, les biens-immeubles ci-après désignés; savoir :

1° Un **MOULIN A BLÉ** à deux tournans, connu sous le nom de *Neu-Muhle*, situé dans la commune de Sandweiler, avec les bâtimens en dépendant et d'autres propriétés y contiguës, consistant en

a) Un jardin, *b*) quatre prés, *c*) trois étangs, *d*) une pièce de terre labourable, *e*) et une pièce de terre sartable, contenant ensemble 10 hectares 22 ares 20 centiares.

2° Une **MAISON**, située au fond de Birel, territoire de ladite commune, composée d'un corps-de-logis avec grange, écurie et jardins y attenant.

3° Une **PIÈCE DE TERRE** labourable, sise sur le même territoire, au lieu dit *Auf der Heidt*, contenant 2 hectares 98 ares 90 centiares.

4° Une autre **PIÈCE DE TERRE**, sise sur le territoire de Shuttrange, au lieu dit *In der Acht*, contenant 1 hectare 27 ares 70 centiares.

5° Et un **BOIS**, sis sur le territoire de la commune de Niederanven, au lieu dit *Ob den Lutschen*, contenant 25 ares 60 centiares.

L'adjudication de ces biens se fera en la maison reprise sous l'article 2 ci-dessus, d'abord en détail et ensuite en masse.

Les amateurs qui désireraient avoir de plus amples renseignemens, pourront s'adresser au notaire LAMPACH, à Senningen, chez lequel le cahier des charges de la vente et le plan des propriétés se trouvent déposés.

Senningen, le 28 septembre 1838. A. LAMPACH.

A LOUER, DEUX GRANDS GRENIERS, dans la maison appartenant aux héritiers Thyes, de Clausen.

ANNONCE.

L'administration soussignée fera vendre publiquement, au plus offrant et dernier enchérisseur, *le 15 octobre prochain, à neuf heures du matin*,

SAVOIR :

216 aimes, vin blanc de Basse-Moselle.
11 1/2 aimes, vin blanc du Rhin.
8 aimes, vin blanc de Sarre.
9 1/2 aimes, vin rouge de Bordeaux.

Le cahier des charges est déposé au bureau de l'administration, Grand'rue, près le Puits-Rouge.

Luxembourg, le 24 septembre 1838.

L'Administration des vivres de la forteresse fédérative,
ADLOFF. RASCHE.

Bekanntmachung.

Die unterzeichnete Behörde wird Montag, den 15. Oktober d. J., Vormittags 9 Uhr, nachstehend verzeichnete Wein-Sorten, an den Meist- und Letztbietenden zum Verkauf stellen lassen, und zwar:

216 Ohm Untermoseler-Wein.
11 1/2 — feinen Rhein-Wein.
8 — Sarr-Wein.
9 1/2 — Bordeaux-Wein.

Die Licitations-Bedingungen sind im Büreau, Großstraße, neben dem rothen Brunnen, täglich zur Einsicht ausgelegt.

Luxemburg, den 24. September 1838.

Approvisionnements-Magazin-Rendantur,
Adloff. Rasche.

Bekanntmachung.

Die Lieferung des Brennholzes für das Kasernement, so wie für das Proviant-Amt, Garnison-Lazareth und die Wachten, des Brennöls und der Talglichte für das Kasernement und die Wachten, desgleichen die Leistung der Brennholz- und Kasernen-Utensilien-Fuhren hiesiger Bundesfestung, für das Jahr 1839, soll an nachgenannten Tagen, nämlich:

A. Des Brennholzes, den 16. Oktober,
B. Des Brennöls und der Talglichte, den 17. Oktober,
C. Der Fuhren, den 18. Oktober,

jedesmal Vormittags 10 Uhr,

an Mindestfordernde, in dem Büreau der unterzeichneten Verwaltung, am rothen Brunnen, versteigert werden.

Die Lizitations-Bedingungen können bei der Garnison-Verwaltnng täglich eingesehen werden.

Luxemburg, den 2. Oktober 1838. Königl. Garnison-Verwaltung,
Adloff

Beträchtliche Wein-Versteigerung.

Am Montage, 8. des künftigen Oktobers, um zwei Uhr Nachmittags, und an folgenden Tagen um dieselbe Stunde, wird H. Aug. Schlinck, Eigenthümer hier, folgende Weine, durch öffentliche Versteigerung, unter günstigen Bedingungen verkaufen:

1° 37 Bar. 99 Lit. 80 D. (4 Fuder) Wormeldinger-Wein von 1831, und eben so viel Unter-Moseler Wein vom selben Jahre,
2° 37 Bar. 99 Lit. 80 D. (4 Fuder) Wormeldinger-Wein von 1832.
3° 303 Bar. 98 Lit. 40 D. (32 Fuder) id. von 1833.
4° 531 Bar. 97 Lit. 20 D. (56 Fuder) id. von 1834.
5° 170 Bar. 99 Lit. 10 D. (18 Fuder) id. von 1835.
6° 227 Bar. 98 Lit. 80 D. (24 Fuder) Saarwein von 1835.
7° 104 Bar. 49 Lit. 45 D. (11 Fuder) id. von 1836.

Obige Weine werden in Fudern oder Halbfudern, nach dem Wunsche der Liebhaber, in Verkauf ausgesetzt, die Unter-Moseler Weine ausgenommen, welche in geringeren Maßen versteigert werden.

Der Zahlungs-Termin erfällt 8 Monate nach der Versteigerung; die Ansteigerungskosten belaufen sich mit den Zinsen bis zu diesem Termin an 5 vom Hundert, für die Ansteigerer aber, welche baar bezahlen, blos auf 1 vom Hundert.

Obige Weine liegen theils in, theils vor der Stadt.

Die Versteigerung wird in dem Wohnhause des Herrn Verkäufers statt finden.

Luxemburg, den 24. September 1838. Majerus, Not.

LUXEMBOURG. — IMPRIMERIE DE J. LAMORT, PLACE D'ARMES.